

HOMMAGE | DOUGEN BRI

MATHIEU JEANNES, DOYEN DES HOMMES, NOUS A QUITTÉS DANS SA 98^E ANNÉE

Né en 1917, aîné d'une fratrie de 7 enfants, Mathieu a obtenu son certificat d'étude à l'école Saint Louis de Gonzague à l'âge de 12 ans, ce dont il était très fier car il ne parlait pas un mot de français en rentrant à l'école.

Ensuite, comme la plupart des jeunes à cette époque, il a travaillé à la ferme, à Lanvéron, jusqu'au début de 1937 où il est parti au service militaire, dans la cavalerie à Fontainebleau.

Le régiment terminé, il a tout de suite été mobilisé pour la Seconde guerre mondiale. Il a été fait prisonnier en juin 1940 et a rejoint le stalag XII B en Allemagne pendant 3 ans. Mathieu sera libéré en 1942 comme soutien de famille, suite au décès de son père. En 1946, il épouse Louise de Kerliou. Ils auront 3 enfants.

Avec Louise et les employés, les travaux à la ferme occupaient toutes ses journées. D'un tempérament généreux, l'entraide était naturelle chez Mathieu.

Il a vécu et participé aux progrès du monde agricole et à l'évolution technique de l'époque.



Passer de la bougie à l'électricité, des chevaux aux tracteurs, des vélos à la voiture, de la traite à la main puis mécanisée : Mathieu a traversé un siècle fabuleux, et il en était fier. Il a aussi donné de son temps à la vie communale puisqu'il a été conseiller municipal de mars 1959 à mai 1962. La retraite bien méritée avec Louise, il est venu

habiter à deux pas de la ferme, route de La Véronique. Mais nous avons continué de le voir durant plusieurs années dans les champs et sur les routes sur son fameux tracteur bleu. C'est grâce à son caractère positif et sa convivialité, ainsi qu'à son entourage très présent (sa famille, ses amis et voisins) que Mathieu a su traverser toutes les épreuves qui ont marqué sa longue vie.

Mathieu nous a quitté le 3 mai 2015.

Son successeur est désormais Lucien GLOANEC né le 16 juillet 1919. Avec son épouse Marie-Françoise née en 1922, il réside dans sa maison à Croas Kerhornou. Tous les deux ont participé au repas des aînés de dimanche dernier. Quant à la doyenne, Marie FEUNTEUN, elle coule des jours paisibles à la maison de retraite de Pleuven où elle a fêté son 103^{ème} anniversaire le 11 juin.

COMMUNIQUÉ | KEMENNADENN

TAILLE DES HAIES

Afin d'assurer la sécurité de tous les propriétaires des haies débordant sur le domaine public sont invités à les tailler régulièrement.

Il est recommandé de maintenir une distance minimale de trois mètres avec le réseau électrique. Ainsi l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

+ d'infos sur saint-evarzec.bzh

VIE ÉCONOMIQUE |

BUHEZ ARMERZHEL

NOUVEAU SERVICE SUR LA COMMUNE

Philippe PICHON

Artisan multi-services / aménagements intérieurs

- Menuiseries
- Carrelage
- Placo
- Peinture
- Électricité
- Parquet...

3, "Les terrasses du Dourmeur"
29170 Saint-Evarzec
Tél : 06 60 96 77 79
atout.services29@gmail.com

COMMUNIQUÉ | KEMENNADENN

EN DÉCEMBRE, ON RENOUVELLE LE CONSEIL RÉGIONAL

Les dimanches 6 et 13 Décembre 2015, l'ensemble des électeurs est convoqué pour élire les nouveaux Conseillers Régionaux de Bretagne. Les bureaux seront ouverts de 08h00 à 18h00, en continu.

COMMUNIQUÉ | KEMENNADENN

GÊNES OCCASIONNÉES PAR LE BRUIT

Afin de vivre dans le respect de l'autre, il est important de suivre certaines règles en ce qui concerne le bruit pour ne pas risquer de gêner son voisinage.

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide

d'outils à forte intensité sonore comme les perceuses, tronçonneuses, tondeuses à gazon sont réglementés. Leur utilisation est possible les jours ouvrables de 8h30

à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires d'animaux doivent également veiller à ce qu'ils n'occasionnent pas de gêne pour les autres (divagation, bruit...).

Le non-respect de ces règles peut entraîner une amende.

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit est consultable sur le site Internet de la commune ou à la Mairie.



Saint-Evarzec

T 02 98 56 28 29
mairie@saint-evarzec.bzh
www.saint-evarzec.bzh

SOIRÉE PROJECTION

Mercredi 14 Octobre.

D'après les nouvelles « Gaspard » et « La louche » de Jean Failler L'association Clic-Clap ainsi que des comédiens amateurs proposent une adaptation à l'écran des nouvelles de l'auteur de Mary

Lester, Jean Failler, « Gaspard » et « La louche ». Projection suivie d'un échange avec l'auteur et l'équipe du tournage. À 20h30, Salle Culturelle de l'Agora, Entrée gratuite



GRANDE SOIRÉE MOULES-FRITES ET ANIMATION DANSANTE

L'Amicale pour le don du sang et les Secouristes s'unissent une nouvelle fois pour organiser une grande soirée moules-frites et animation dansante le Samedi 17 Octobre, à partir de 19h30, à la Maison Communale.

Les cartes de réservation au prix de 10 € sont à retirer auprès des bénévoles des deux associations (le tarif est de 12 € sur place). Vous pouvez aussi réserver en téléphonant au 02 98 56 25 89 ou 02 98 56 24 82. Au menu, après un kir en apéritif, vous dégusterez des moules-frites, généreusement servies (ou jambon frites) et en dessert une tarte ou une glace. L'animation dansante est assurée par Podium Atlantis ; vous pourrez assister à une démonstration de rock en début de soirée.



Soyez assurés de passer une bonne soirée !

COLLECTE AU PROFIT DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte annuelle se déroulera sur l'ensemble du territoire du 27 au 28 Novembre.

Une **permanence sera assurée à l'Intermarché**, rue de la Fontaine, par les administrateurs du CCAS. Il vous est demandé de leur réserver le meilleur accueil.

La collecte des années passées a permis à la commune de soutenir plusieurs personnes, dont des bébés et de jeunes enfants.

La solidarité ne doit pas être un vain mot.

Nous comptons sur vous.

VIDE GRENIER

L'APEL de l'école St Louis de Gonzague organise son traditionnel vide grenier Dimanche 18 octobre 2015 de 9h à 17h30 à la Halle des Sports.

Tous les ans, ce sont plus d'un millier de visiteurs qui arpentent les allées parmi les étals des nombreux exposants.

Ce vide grenier s'adresse aux particuliers désirant vendre livres, jouets, vêtements, bibelots, jeux vidéo ... pour le bonheur des petits et des grands.

Réservation au : 06 25 67 11 28 ou apelstlouis29@gmail.com

Prix du mètre linéaire : 5€ (tables et chaises fournies)

5 € pour un bout d'allée (pour portants, poussettes, objets encombrants...)

Prix de l'entrée : 1 € 50 (gratuit pour les moins de 12 ans)

Restauration possible sur place (sandwiches, boissons, café, crêpes, gâteaux...)



COURS DE DANSES DE SALON POUR ADULTES

L'Association « ET VIE DANSE » vous propose des cours de madison, valse, tango, paso doble, salsa, cha-cha-cha, samba et rock.

Débutants : Mardi de 18h30 à 19h30

Initiés : Mardi de 19h30 à 20h30
1^{er} cours d'essai gratuit : Le Mardi 29 Septembre 2015 à la Salle de L'AGORA

Tarif à l'année : 100 € par personne / 170 € par couple
Renseignements et inscriptions : Cathy COCHET 06 34 90 29 34.



THÉ DANSANT

Dimanche 15 Novembre 2015 de 14h à 18h à la Maison Communale

Organisé par Et vie Danse et Avant Scène et animé par « Silver Swing »

Tarif : 5 € (goûter compris)

Renseignements et réservations au 06 34 90 29 34.

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Dimanche 29 Novembre 2015 de 9H00 à 18H00, après 18h00 organisé par Et Vie Danse



Vêtements / sports / déguisements / accessoires. Enfants / Ados / Adultes
Maison Communale

5 € la table de 1.20 m. x 0.80 m. 3€ emplacement portant (non fourni)

Entrée : 1 € à partir de 12 ans.

Renseignements et inscriptions au 06 34 90 29 34
etviedanse@hotmail.fr

EXPOSITIONS À LA MÉDIATHÈQUE

Exposition sur le thème « Sonneurs de clarinette en Bretagne » (Soneriendreujenn-gaol)

Généreusement illustrée par un fonds photographique et prêtée par l'association « Paotred an Dreujenn-Gaol » de Glomel (22), cette exposition fait découvrir la clarinette sous un angle technique. De l'histoire de son implantation en Bretagne jusqu'aux épisodes les plus récents, elle se termine par un tour d'horizon de la pratique de cet instrument dans le monde. Certains passages sont résumés en bretons, des petits questionnaires ludiques sont destinés aux enfants. Tout public (familial, scolaires...).

Visible aux heures d'ouverture jusqu'au 28 octobre.

**Peintures de Rozenn LIDEC**

Rozenn Lidec est une plasticienne et artiste peintre dont la ligne de conduite est la courbe et le graphisme. Certains traits rappellent Niki de Saint Phalle ou encore Sonia Delaunay. Pour Roz'N, tout est source d'inspiration. Les couleurs et les motifs sont ses maîtres mots. Elle stocke lignes et motifs et les réexploite à sa façon par la suite. Sa Bigoudène est devenue, par la force des choses, la pièce maîtresse de sa collection, en faisant l'unanimité. C'est un travail de patience et de longue haleine car tout est fait à main levée, il faut beaucoup de rigueur pour pouvoir répéter les motifs à l'identique.

Visible aux heures d'ouverture du 3 novembre au 20 décembre



LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE EN NOVEMBRE

La Médiathèque de l'Agora, en partenariat avec « Lire à Saint-Evarzec », « Clic-Clap » et « Daoulagad Breizh » participe comme à son habitude au Mois du Film documentaire. Une manifestation nationale très importante qui montre et fait découvrir un autre cinéma. Une occasion de faire connaître le genre documentaire et d'organiser des rencontres avec les réalisateurs.

Projection suivie d'un débat entre le public et un intervenant.

Date précisée ultérieurement, à 20h30, Salle Culturelle de l'Agora, Entrée libre.



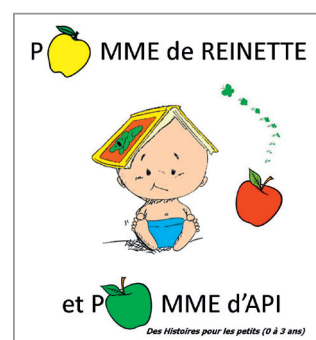
NOVEMBRE 2015 | 16^e ÉDITION
3300 séances en France et dans le monde | www.moisduoc.com

RENDEZ-VOUS DES HISTOIRES

Samedi 21 Novembre
« Pomme de Reinette et pomme d'api »

Histoires pour les petits de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents.

De 9h30 à 10h, Médiathèque
Gratuit - Réservation obligatoire (12 enfants maximum)



FESTIVAL THÉÂTRE À TOUT ÂGE

Spectacle de marionnettes et objets d'argile à 4 mains.

Vendredi 4 Décembre « A mano » - Compagnie El patio (Espagne)

Tout public (dès 6 ans) - durée : 45 min.

A Mano est une histoire racontée avec de l'argile, avec un petit personnage, avec un énorme désir de s'échapper, une vitrine et ses locataires, une histoire d'amour, une histoire de petits échecs, une tasse qui respire, deux personnes avec beaucoup d'enthousiasme, une toute petite poterie et quatre mains qui jouent.

« A mano » qui signifie « tendre la main vers l'autre », est un spectacle de petit format avec un grand but : vous émouvoir.

Pièce scénique rassemblant céramique et théâtre, qui a déjà obtenu le prix DRAC D'OR DE LAS AUTONOMÍAS de la Fira de Titelles de Lleida 2013, le prix FETEN 2013 au meilleur spectacle de petit format et le prix du Public du Festival de Théâtre de Rue et Patio « Encinart » 2012.

Ce spectacle est organisé dans le cadre du Festival Théâtre à Tout Âge, en partenariat avec le réseau départemental jeune public de Très Tôt Théâtre de Quimper.

A 18h30, Salle Culturelle de l'Agora, tarif moins de 12 ans : 2€ / tarif plus de 12 ans : 6€

Réservation souhaitable auprès du Service Culturel. service.culturel@saint-evarzec.bzh



OCTOBRE

- **Jusqu'au 28/10** > Exposition « Sonneurs de clarinette en Bretagne » (Médiathèque)
- 03** > (8h30-12h30) Collecte de sang (MC)
- 03** > Spectacle "Pourquoi les poules préfèrent-elles être élevées en batterie ?" (Agora)
- 14** > Projection des films « La louche » et « Gaspard » organisée par Clic-Clap (Agora)
- 17** > Moules/frites Donneurs de sang et Secouristes (MC)
- 18** > Vide grenier APEL Saint Louis (HdS)

NOVEMBRE

- **Du 03/11 au 20/12** > Exposition de peintures de Roz'N (Médiathèque)
- 11 - (11h)** > Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 (MC)

- Projection du mois du film documentaire (Agora)
- 15** > Thé Dansant. Avant-scène et Et vie Danse (MC)
- 21** > Pomme de Reinette et Pomme d'Api. (Médiathèque)
- 21** > AG Cyclo Club (MC)
- Du 21 au 29/11** > Semaine de la réduction des déchets (Mairie)
- 29** > Bourse aux vêtements. Et vie Danse (MC)

DÉCEMBRE

- **Jusqu'au 20/12** > Exposition de peintures de Roz'N (Médiathèque)
- 04** > Spectacle dans le cadre du Festival Théâtre à Tout Âge « A mano » (Agora)

MC Maison Communale
HdS Halle des Sports
TKC Ti Ker Coz

A PIED OU AU VOLANT, SENIORS FAISONS LE POINT !

La marche à pied n'est pas sans danger et en voiture, il est primordial de vous protégez et de protégez les autres.

Seniors, marcher et conduire sont pour vous des activités anodines, qui ont toujours fait partie de vos habitudes et de votre mode de vie. Cependant, malgré votre expérience, l'âge vous rend plus vulnérable aux accidents de la route.

En effet, avec le temps, les aptitudes nécessaires aux déplacements se modifient : vue, audition, réflexes... Pour maintenir l'autonomie de chacun à se déplacer en toute sécurité, une vigilance accrue s'impose.

La solution simple : consultez votre médecin pour vérifier votre état de santé et recueillir ses conseils pour adapter votre mobilité.

Le code de la route évolue, les routes changent... Autant de facteurs extérieurs qui entrent aussi en jeu.

La solution simple : consultez un livre de code de la route ou inscrivez-vous à un stage de remise à niveau. Organisés par certaines associations ou certains assureurs, ils vous permettront de mettre à jour toutes vos connaissances.

Pour vous aider à faire ce point, la DDTM (Direction Départementales des Territoires et de la Mer) organise une rencontre le Vendredi 23 Octobre de 13h à 14h (accueil seniors) jusqu'à 17h-18h, à l'Archipel de Fouesnant.

MA RUCHE, JE LA DÉCLARE !

La déclaration annuelle des ruchers : Une obligation réglementaire dès la 1^{ère} ruche, un geste citoyen et responsable.

La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de Maitrise contre le varroa, programme pilote de lutte contre la loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche : un parasite « aethina tumida » jusqu'alors inconnu en Europe, le petit coléoptère des ruches, est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans la commune, il est primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur.

Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1^{er} novembre.

- Par Internet sur le site TeleRuchers : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> si vous avez déjà déclaré les années passées : auprès du GDS (Groupement de défense sanitaire) par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*02 (disponible sur le site internet : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.

Ma déclaration 2015 ?

A réaliser au plus vite par formulaire papier auprès de votre GDS **avant le 31 Octobre 2015.**

Ma déclaration 2016 ?

A réaliser si possible sur le site entre le 1^{er} novembre 2015 et le 28 février 2016.

Pour nous, apiculteurs bretons, la déclaration de novembre est devenue la bonne habitude. Continuons.

CYCLISME ET MARCHE À PIED

Pour bien vivre ensemble entre cyclistes et piétons.

Pour bien vivre ensemble entre cyclistes et piétons. Cyclistes, attention ! Les enfants jusqu'à 8 ans sont autorisés à circuler à vélo sur le trottoir. Les

piétons seront toutefois sensibles à ce que vous descendiez de votre vélo afin d'éviter les collisions. Partageons ensemble l'espace en étant vu et vigilant !



Directeur de la publication : André GUILLOU, Maire

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Sophie BOYER, Claire DREAN, les services administratifs, La Médiathèque, Et vie Danse, Avant-Scène, Clic-Clap, A.P.E.L Saint-Louis, Les Donneurs de sang, Secouristes, Monique KERHERVE.

Conception : Primset | Impression : Prim